

UNIVERSITE MOULoud MAMMERI DE TIZI-OUZOU



**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION**



**LABORATOIRE DEVELOPPEMENT, ECONOMIE FINANCE et
INSTITUTIONS**

&

**Equipe PRFU « modernisation du service public en Algérie : opportunités, enjeux et
contraintes.**



Séminaire national

Repenser le service public en Algérie à l'ère de la gouvernance électronique : continuités et ruptures.

Lundi 16 juin 2025

Appel à communication

Présidents d'honneur :

M. Le Recteur de l'université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, Pr BOUDA Ahmed

M. Le Doyen de la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion,
Pr LAICHE Mohammed

Le président du séminaire : le Pr MOULAI Kamel

Problématique

La fourniture des services publics à la collectivité occupe une grande place dans l'activité économique de l'Etat aujourd'hui. Depuis Smith A., on reconnaît à l'Etat un rôle dans la fourniture de certains biens et services publics à la collectivité. C'est le cas des services de défense nationale, la police, la justice, le phare côtier, et de toutes les autres fonctions dites régaliennes.

Lefebvre appréhende le service public comme une notion complexe et difficile à définir, car elle englobe un large éventail d'activités qui sont fournies par l'État ou des entreprises publiques pour répondre à des besoins collectifs. Les services publics peuvent être considérés comme des biens publics, car ils sont fournis pour répondre à des besoins qui ne peuvent pas être satisfaits par le marché" (Lefebvre, 1930), ou pour répondre à des besoins collectifs (Hood & Margetts, 2007). Si l'on doit assimiler les services publics aux biens publics, nous pouvons nous aider de la définition des biens publics élaborée par Samuelson pour éclairer cette notion, même si pour certains, la notion de service public est plus large, pour englober, en plus des biens publics, les biens de club et les biens communs (Lévêque, 1998, 2001).

La présence des biens publics dans l'économie met en lumière une incapacité du marché à réaliser une allocation satisfaisante des ressources dans de nombreux cas (Musgrave, 1959), à cause des caractéristiques essentielles de « non rivalité » et de « non exclusion » de ces biens (Samuelson, 1954). Ce qui attribue à l'Etat, garant de l'intérêt général, la responsabilité de fournir ces biens et services à la collectivité.

Pourtant, cela voudrait-il dire que l'Etat doit avoir à la fois la légitimité et la charge de produire techniquement et la responsabilité de fournir ces services dits publics à la collectivité ?

La réponse à cette question a traversé, historiquement, deux périodes essentielles : « les trente glorieuses » et la crise de « l'Etat providence ».

Si la période à dominance des idées keynésiennes allant des années 1940 jusqu'aux années 1970, a connu un interventionnisme accru de l'Etat, et par conséquent un monopole de celui-ci sur tout le processus de la fourniture des services publics, soit par l'intervention directe ou par la réglementation des monopoles naturels des services en réseaux, il est à noter qu'au cours des années 1970, et même avant, de nombreux auteurs ont mis empiriquement en avant les limites de la réglementation. C'est le cas de Stigler et Friedland (1962), qui ont montré que la

réglementation des services publics n'a que peu d'effets sur le prix du service. (Huet & F., 2004)

C'est dans la lignée des critiques de l'efficacité de la réglementation que (Demsetz, 1968) a redécouvert et réintroduit, le concept de la « concurrence pour le marché » dans l'analyse économique contemporaine, reprenant Chadwick [1859] et Walras ([1897], [1898]), deux principaux promoteurs de la concurrence pour le marché. Il est vrai également que la pratique en fût plus ancienne (Mougeot & Naegelen, 2005). Même si, souvent, cette concurrence ne sera qu'oligopolistique (BAUBY, 2002).

Cela est rendu possible grâce à la séparation, au niveau académique, entre les fonctions de production et de la responsabilité de l'Etat en matière de la fourniture des services publics. Cela a conduit au développement des différentes formes de délégation de service publics et des partenariats public-privé, depuis les années 1980. (Kirat & Marty, 2007)

Dans ce contexte, l'introduction du New Public Management (NPM) dans le secteur public a visé à décharger l'Etat de certaines de ces activités par des privatisations, partenariats, délégations, etc . Cela a conduit à l'introduction des mécanismes de gouvernance issus des entreprises privées dans la sphère publique par développement des relations de marché entre les différentes structures publiques, la responsabilisation des agents, l'évaluation à partir des résultats et non plus des ressources consommées, l'obligation de rendre des comptes, et l'adoption de normes comptables privées (Marty, Trosa, & Voisin, 2006).

En effet, le NPM met l'accent sur l'atteinte de résultats mesurables, avec des indicateurs de performance clairement définis ; ce qui devrait inciter les gestionnaires à se concentrer sur l'efficacité des services. Il introduit une culture de la performance dans le secteur public, encourageant l'innovation et l'amélioration continue. Les gestionnaires publics sont tenus de rendre des comptes sur leurs résultats, ce qui favorise une plus grande transparence et une meilleure gestion des ressources publiques.

La gouvernance électronique, ou e-gouvernance, cherche à tirer avantage des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour transformer les processus internes des organisations publiques, et rendre leur offre de services publics plus efficace et performante (OJO et al., 2009).

Dit autrement, l'introduction des TIC dans la gestion de l'administration publique dans le cadre de « l'e-gouvernement » est sensé opérer des changements au niveau de l'organisation et de

favoriser de nouvelles aptitudes du personnel. L'objectif est de renforcer les services publics, encourager les processus démocratiques et apporter le soutien aux politiques (Raoul, 2001). En effet, les TIC permettent d'automatiser des processus, réduisant ainsi le temps et les coûts associés à la fourniture des services. Cela permet également de réduire la bureaucratie et d'accélérer l'accès aux services pour les usagers. Elles offrent de nouvelles opportunités pour améliorer l'accès aux services publics pour les populations.

Par ailleurs, l'introduction des TIC favorise l'innovation dans la gestion publique. Des outils tels que les applications mobiles, les systèmes de gestion des données et les plateformes de services en ligne, permettent de repenser complètement la manière dont les services sont fournis.

Toutefois, si le NPM « peine » à s'adapter aux principes et objectifs du secteur public découlant de l'objectif de l'intérêt général, l'introduction des TIC et l'innovation technologique permettront-elles au service public de faire sa mue ?

L'Algérie, s'est engagée depuis 2013 dans un grand projet de développement numérique touchant l'administration publique et notamment le service public, désigné par « e-Algérie » correspondant à une « administration plateforme », à l'horizon 2030. Quelle évaluation peut-on faire de ce projet ambitieux ? Peut-on parler d'échec de ce projet de modernisation de l'administration publique et de rénovation dans la gestion publique par les TIC (Taieb, 2015) ?

Parallèlement à cette volonté de digitalisation de l'administration publique, un ensemble de réformes touchant à la gestion publique ont été entreprises. C'est ainsi qu'il a été mise en œuvre une approche managériale, fondée sur des résultats en matière des finances publiques, à travers la mise en place de la LOLF (2018), mais aussi l'institutionnalisation de la contractualisation public-privé dans le cadre de la délégation des services publics (2015), etc.

Dans le cadre de cette manifestation scientifique, il s'agit alors de réfléchir la digitalisation de l'administration publique et du service public, non pas comme une simple introduction « technique » des TIC dans le management de l'administration publique, mais plutôt de la concevoir comme un processus de transformation dans le cadre d'une nouvelle vision de fonctionnement et de management de l'administration publique. Il faudrait peut-être considérer la mise en place en juin 2020, d'un ministère de la numérisation avec pour objectif de réussir le passage à une administration numérique comme un signal de la volonté des pouvoirs publics de réussir ce processus de transformation numérique de l'administration publique.

Cela nous mène à poser la question centrale suivante : dans quelles conditions l'Algérie, pays fortement bureaucratisé, réussira-t-elle cette transformation digitale de son service public ?

Dans le cadre de ce séminaire national intitulé « Repenser le service public en Algérie à l'ère de la gouvernance électronique : continuités et ruptures », il s'agit de repenser l'administration publique et le service public en Algérie, afin de dépasser certaines contraintes (investissement matériel, lutte contre les résistances au changement, reflexes bureaucratiques, etc), tout en se gardant de dévier sur les principes qui font l'essence même de la notion de service public (accès au service public, intérêt général, transparence, etc).

Autrement dit, la réussite du processus de transformation digitale de l'administration publique en général et du service public en particulier, devrait, à notre sens s'accompagner d'une vision méthodique en termes de continuités et de ruptures. En effet, s'agit de consolider la mise en œuvre des principes propres au service public, tout en mettant le doigt sur les ruptures à réaliser avec tout ce qui peut être à l'origine d'une entrave à la transformation numérique et à une gestion efficace et efficiente du service public.

Repenser le service public à l'ère du numérique et de l'IA, en Algérie, dans le cadre d'un séminaire est certainement un exercice aussi important que complexe dans mesure où le service public nécessaire pour le développement d'une économie est, d'un côté, souvent qualifié de parent pauvre de celle-ci. De l'autre côté, l'administration publique sensée fournir le service public demeure influencée par une forte tradition bureaucratique, dont le fonctionnement est fondé sur la séparation entre le pouvoir de décision et les tâches d'exécution, s'opposant à toute innovation dans le management, essentielle à la transformation numérique de la gestion des services publics.

Axes du séminaire

1. Discussion du concept et des principes de service public à l'ère de la gouvernance électronique et de l'IA : repenser l'accessibilité, la continuité et l'égalité.
2. La dématérialisation et l'innovation dans le service public : quel impact sur ressource humaine et sur la qualité des prestations.
3. La gestion et la régulation des services publics en réseau à l'ère de la numérisation : transports, eau, électricité télécommunication, etc.

4. La contractualisation public-privé dans les services et la responsabilité publique
5. Le financement des services publics : quelle tarification (fiscale ou ponctuelle) pour quelle qualité des services publics ?

Calendrier

Lancement de l'appel à communication : le 15 mars 2025

Date limite de réception des intentions de communications : le 10 mai 2025

(Elle doit contenir en 02 pages maximum : la problématique, le positionnement théorique, l'approche méthodologique, et les résultats obtenus, les références bibliographiques essentielles).

(Adresse e-mail de réception : seminaire.sp.25@gmail.com / seminaire.sp.25@ummto.dz)

Notifications d'acceptation ou de rejet des propositions de communications : le 15 mai 2025

Date de tenue du séminaire : le 16 juin 2025

Comité d'organisation

FERRAT Massilva, MCB, UMMTO

BOUABACHE Aissa, MCB, UMMTO

ARHAB Samir, MAA, UMMTO

MAHTOUT Idir, MAA, UMMTO

FERRAT MARZOUK, MAA, UMMTO

HAMMOUR Djamila, MCB, UMMTO

LOUNACI Djamila, MCB, UMMTO

ANICHE Arezki, MAA, UMMTO

SAHNOUN Mohand, MAA, UMMTO

HADDADI Lounas, MAA, UMMTO

AOUDIA Fayrouz, MCB, UMMTO

BABOU Omar, MCB, UMMTO

ARKOUB Sylia, doctorante, UMMTO

KHOUEA Aldjia, doctorante, UMMTO

IDRES Karima, doctorante, UMMTO

MEZAOUR Siham, doctorante, UMMTO

BENAMARA Karima, MCB, UMMTO

KECHIH Nadia, doctorante, UMMTO

Comité scientifique

MOULAI Kamel, Professeur,
UMM Tizi-Ouzou (Président).

BENABDALLAH Youcef , Professeur, ENSSEA
(Président d'honneur)

ABRIKA Bélaïd, Professeur UMM Tizi-
Ouzou

AGHARMIOU née RAHMOUN Naima,
Professeure, UMM Tizi-Ouzou

AIT TALEB Abdelhamid, Professeur
 UMM Tizi-Ouzou
 AKNINE née SOUIDI Roza ,Professeur
 UMM Tizi-Ouzou
 AMIAR née DOUADI Lila Professeur,
 UMM Tizi-Ouzou
 AMOKRANE Hakima, Maître de
 conférences A, UMM Tizi-Ouzou
 ARAB Abdellah, Maître de conférences A,
 UMM Tizi-ouzou
 BADI Abdelmadjid , Professeur , université
 de GHERDAIA
 BELLAL Samir , Professeur UMM Tizi-
 Ouzou
 BEN MAKHLOUF Yasmina, Maitre de
 Conférences A, UMM Tizi-Ouzou
 BERBAR Mouloud , Maitre de
 Conférences A, UMM Tizi-Ouzou
 BOUMOULA Samir, Professeur,
 Université de Béjaia
 BOUNOUA Chaib ,Professeur, université
 de Tlemcen
 BOURKACHE Ferroudja, Maître de
 Conférences A, UMM Tizi-Ouzou
 CHENANE Arezki, Professeur , UMM
 Tizi-Ouzou
 CHIKH AMNACHE Sabrina, Professeure,
 UMM Tizi-Ouzou
 CHIKH Nabila, Maitre de Conférences A
 UMMTO
 DAHMOUNE Radia, Maitre de
 Conférences A, UMMTO
 DJEMACI Brahim, Professeur, Université
 de Boumerdes,
 FIRLAS Mohammed, Maitre de
 Conférences A, UMM Tizi-Ouzou
 GUELMINE Mohammed-Hichem, Maître
 de conférences A, UMM Tizi-Ouzou
 GUERCHOUH Mouloud, Maître de
 Conférences A, UMM Tizi-Ouzou
 HAMMOUTENE Ouerdia , Maître de
 Conférences A, UMM Tizi-Ouzou
 KABENE Ahmed, Maitre de Conférences
 A, UMM Tizi-Ouzou
 KARA Rabah, Professeur, UMM Tizi-
 Ouzou
 KEHRI Samir, Maitre de Conférences A,
 UMM Tizi-Ouzou

KHEZNADJI Mohamed, Maitre de
 Conférences A, UMM Tizi-Ouzou
 MADOUCHE Yacine, Maitre de
 Conférences A, UMM Tizi-Ouzou
 MAHOUI Karim, Maître de Conférences
 A, UAM Béjaia
 MATMAR Dalila, Professeure, UMM Tizi-
 Ouzou
 MELLAB Kahina, Directeur de recherche,
 CREAD, Alger
 MOKRANE Ali, Professeur, UMM Tizi-
 Ouzou
 MOUSSAOUI Abdelhakim, Maître de
 Conférences A, UMM Tizi-Ouzou
 OUALIKENE Selim, Professeur UMM
 Tizi-Ouzou
 OUAMER Sabrya, Maître de Conférences
 A, UMM Tizi-Ouzou
 RACHEDI Akila, Professeure, UMM Tizi-
 Ouzou
 RAHMOUNI Djamila, Maître de
 Conférence A, UMM Tizi-Ouzou
 RAMDINI Samira, Maître de Conférences
 A, UMM Tizi-Ouzou
 SADAOUI , Professeur, Université de
 GHERDAIA
 SADOUD Ahmed, Maître de Conférences
 A, UMM Tizi-Ouzou
 SAHALI Nourreddine, Maitre de
 conférences A, UMM Tizi-Ouzou
 SAM Hocine, Maître de conférences A,
 UMM Tizi-Ouzou
 SI MOHAMMED Djamal, Professeur
 UMM Tizi-Ouzou
 SI SALAH Karima, Maître de Conférence
 A, UMM Tizi-Ouzou
 SMADI Amina Maitre de Conférences A,
 UMMTO
 SOUKI Hakima, Professeur, UMMTO
 SOULEH Samah, Professeure, Université
 de Biskra
 TESSA Ahmed , Professeur UMM Tizi-
 Ouzou,
 ZEKHERFAOUI Lyes, Maitre de
 Conférences A, UMM Tizi-Ouzou
 ZOURDANI Safia, Maître de Conférences
 A, UMM Tizi-Ouzou